

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE D'ABONG-MBANG

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

ABONG-MBANG COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne.
Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.**

**DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/C.AM/SG/2023 DU 28 MARS 2023 POUR
L'ACQUISITION D'ACCESSOIRES POUR ENLEVEMENT DES ORDURES ET
DESHERBAGE A LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-
NYONG, REGION DE L'EST.**

Financement : Dotation Générale de la Décentralisation pour Investissement (DGDI), MINDDEVEL 2023.

Imputations : 57 27 100 02 641202 524416 821

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de l'exécution de la Dotation Générale de la Décentralisation pour Investissement (DGDI) MINDDEVEL exercice 2023, le Maire de la Commune d'Abong-Mbang, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition d'accessoire pour enlèvement d'ordures et désherbage à la Commune d'Abong-Mbang, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique).

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent l'acquisition d'accessoire pour enlèvement d'ordures et désherbage à la Commune d'Abong-Mbang.

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

4. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Dossier de Consultation, seront financées par la Dotation Générale de la Décentralisation pour Investissement (DGDI) - MINDDEVEL, EXERCICE 2023.

- Montant prévisionnel : 20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA TTC ;
- Imputation Budgétaire : 57 27 100 02 641202 524416 821
-

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune d'Abong-Mbang dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale d'ABONG-MBANG, d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**.

6. Remise des Offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **21 Avril 2023 à 11 heures**, heure locale, réceptionnées par le Maître d’Ouvrage à la Commune d’Abong-Mbang et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.AM/SG/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'ACCESSOIRE POUR ENLÈVEMENT D'ORDURES ET DÉSHERBAGE A LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, soit **400 000 (quatre-cent mille) Francs CFA.**

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de Trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 Avril 2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d’Abong-Mbang, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie d’Abong-Mbang.

9. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **Deux (02) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

10. PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission;
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures règlementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

4. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. N'avoir pas réuni 100% de critères de qualification ;
7. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

7.1. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2 020 ; 2021 et 2022..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, du projet sollicité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité de la fourniture aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis la totalité des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

8. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS

Lot unique

9. ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

A l'issue de la comparaison des offres financières, la lettre-commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

- 1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
- 2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront remplis la totalité des critères de qualifications ;
- 3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du Bordereau du Prix Unitaire et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

10. DUREE DE VALIDITE

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Abong-Mbang, au numéro de téléphone 696 70 92 22 / 699 73 20 32 / 673 82 41 48

Abong-Mbang, le 28 MARS 2023

Le Maire

(Autorité Contractante)



Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP-HN ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt /CIDPM-CAM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono et Archives.

3 | 3

Oyal Charmant